

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	25 novembre 2013	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	25 novembre 2013	communautaires
		En exercice: 67
		Présents : 51
		Votants : 55

Séance du 5 décembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi cinq décembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Martine LECESTRE (supplée M. Benoit COPPIN), Madame Catherine LOUBAT, Madame Marilyn MARLAND-MAHIET (supplée M. Philippe MAUNY), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, , Monsieur Ludwig GRAS (supplée M. Bernard GUINOT), Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Marc FAYADAT (supplée M. Guy DUCHENNE), Monsieur Alain GREMET (suppléant), Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Mohamed BELKAID (supplée Mme Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ,

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Benoit COPPIN, suppléé par Mme Martine LECESTRE
Monsieur Philippe MAUNY, suppléé par Mme Marilyn MARLAND-MAHIET
Monsieur Bernard GUINOT, suppléé par M. Ludwig GRAS
Monsieur Guy DUCHENNE, suppléé par M. Marc FAYADAT
Madame Manuelle MOINE, suppléée par M. Mohamed BELKAID
Madame Catherine DECUYPER, pouvoir donné à Mme Raymonde ALLOUIS
Monsieur Christian ROTILIO, pouvoir donné à M. Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Gilles BONNIN, pouvoir à M. Lionel BOUTIN
Monsieur Michel THIAVILLE, pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ
Monsieur Lionel PERREAU
Madame Odile DUFOUR
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRÉ
Monsieur Patrick LEMAISTRE
Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Yves ROY
Madame Isabelle NEVEU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Viviane MUTTI

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Avenant n°2 du CRSD



OBJET : Avenant n°2 du CRSD

Vu le Contrat de Redynamisation de Site de Défense conclu le 11 février 2011, modifié par avenant du 29 octobre 2012,

Vu la délibération N° ECO/2013/24 approuvant la création d'une micro-crèche au sein de la pépinière d'entreprises, à budget constant,

Considérant qu'il y a lieu de prendre en compte le désengagement des fonds européens pour l'aménagement de la zone d'activités de Béon, l'augmentation corrélative des fonds nationaux et régionaux, l'augmentation de la part des fonds européens sur le financement de la pépinière d'entreprises, l'ajout d'une micro-crèche à la pépinière d'entreprise et son plan de financement distinct, les évolutions du projet de requalification du site militaire, et la nécessité de proroger le contrat pour une durée de deux années supplémentaires, soit jusqu'au 10 février 2016,

Vu le projet d'avenant présenté lors du comité de site du 15 novembre 2013, et le nouveau plan de financement qui en découle, qui demeureront annexés à la présente délibération,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,

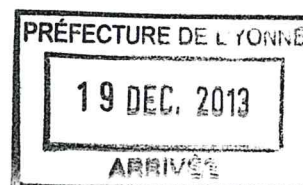
Après en avoir délibéré,

par

POUR : 54

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (M. Thierry LEAU)



- **approuve** les termes du projet d'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation de Site de Défense, ainsi que son nouveau plan de financement,
- **autorise** le président ou son représentant à signer tous actes y afférent, y compris toutes demandes de subventions modificatives.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception

par la Préfecture : 19/12/2013

date de publication : 19/12/2013

